



# Le Petit Echo

Directeur de la publication : Emmanuel Herbaut, Maire

Disponible sur l'application « ma ville connectée »

## Campagne betteravière 2023



Elle a démarré le 08 septembre 2023 pour une durée estimée à 128 jours. Les enlèvements pour la commune de GIVENCHY auront lieu en semaine 46 (du 13 au 19 novembre) et en semaines 51 et 52 (du 18 au 31 décembre).



Les services des Voies Navigables de France sont intervenus aux écluses vendredi 10/11/2023. Des pompes ont été installées afin de rejeter les eaux en aval de l'autre côté des écluses. Le but est d'éviter le débordement du canal et éviter l'afflué d'eau dans l'Audomarois et la vallée de l'Aa.

lée de l'Aa.

Au moment où cet article est rédigé, la circulation des péniches est arrêtée pour une durée indéterminée. La CABBALR a régulièrement informé les maires sur la situation quasiment en temps réel. Informations qui vous ont été transmises via notre application « Ma ville connectée ». Toutes nos pensées vont vers nos voisins qui se sont retrouvés les pieds dans l'eau et dont certains ont tout perdu. Il est à craindre que ce genre d'évènement se reproduise chaque année à la même période.



La commune souhaite venir en aide aux sinistrés qui ont subi les inondations et compte sur votre générosité.

Les sinistrés ont besoin de chaussettes, de vêtements chauds et de couvertures.

Il vous est possible de déposer vos dons en mairie, aux horaires d'ouverture **jusqu'au mercredi 22 novembre 2023.**


**La Municipalité**  
 En association avec le Comité des Fêtes  
**Fêtes « Arts et Loisirs »**  
 Propose un  
**SPECTACLE CABARET**  
 PAR  
**SUNSHINE**  
 LA TRUPE  
**Samedi 2 décembre 2023**  
**Salle des sports**  
 Entrée gratuite

## Spectacle CABARET du 02 décembre 2023 : Modifications des horaires

L'ouverture des portes se fera à partir de 19h00. Buvette et petite restauration sur place (uniquement sur réservation au 06.27.48.39.59 ou 06.09.84.69.03).

Début du spectacle prévu à 20h45. Entrée gratuite

## 11 novembre : commémoration



La pluie qui tombait depuis plusieurs jours sans discontinuer a laissé place à un beau soleil Samedi 11 novembre lors de la cérémonie d'hommage aux combattants de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale. Les enfants de l'école ont déposé les gerbes au pied du monument français et du monument anglais. La Municipalité remercie vivement Monsieur Olivier GACQUERRE qui nous a fait parvenir une gerbe. Merci aux enfants, aux parents, et au nombreux public qui se sont déplacés pour cette hommage.



**AFM TÉLÉTHON**  
INNOVER POUR GUERIR



### COMITE DES FETES

Samedi 18/11 salle des fêtes  
19h00  
Soirée dansante – blind test

### CLUB DES AINES

Samedi 18/11 – bâtiment  
Multiservices.  
Jeux et buvette

DIMANCHE 19/11

DE 10H A 12H – Salle des Fêtes  
Prise de tension artérielle par  
**Mme JANVIER Infirmière libérale**

### AGBT BADMINTON

Dimanche de 10h à 12h et de  
14h30 à 16h  
Salle des sports  
Pratique du Badminton

### COMITE DES FETES

Dimanche 19/11 de  
10h00 à 16h00  
Salle des fêtes  
Buvette

### RALLYE DES BOLIDES

Dimanche 19/11 de 08h à 16h  
Parking de la salle des sports

## Encart réservé à l'expression des membres de l'opposition :

### Solidarité avec nos amis victimes des inondations

Vous l'avez tous vu, notre département est victime de crues et d'inondations jusqu'ici jamais connues. Certaines communes, particulièrement du Boulonnais, du Montreuillois et de l'Audomarois ont les pieds dans l'eau.

De nombreux acteurs bénévoles sont mobilisés pour aider les sinistrés. La logistique est en place : évacuation, hébergement d'urgence, appui matériel, soutien psychologique...

Des appels aux dons ont été émis, notamment pour obtenir des dons de couvertures, de vêtements ou de chaussettes. Si vous souhaitez apporter votre soutien, vous pouvez déposer votre don à l'agence CROIX ROUGE de Bruay : 534 rue Arthur Lamendin, 62701 Bruay-la-Buissière.

Il est aussi possible de faire un don à la Croix Rouge en ligne : [pasdecalais.croix-rouge.fr/nous-aider/](http://pasdecalais.croix-rouge.fr/nous-aider/) ou en envoyant votre chèque à l'adresse : CROIX ROUGE, lieu Dit Chemin d'un Arbre, 9 rue Raymond Dupuich, 62670 Mazingarbe.

A noter que si vous êtes imposables, vous bénéficierez d'une réduction d'impôt de 75% du montant de votre don (plafonné à 552€)

Ne pas jeter sur la voie publique